



LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES POUR LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER

LOCATAIRES :

- Pièce d'identité valide
- Coordonnées : téléphone et adresse mail
- 3 dernières quittances de loyer si locataire ou attestation d'hébergement signée
- Si salarié : 3 derniers bulletins de salaire et contrat de travail signé (ou attestation d'emploi de moins d'1 mois)

GARANTS :

- Pièce d'identité valide
- Coordonnées : téléphone, adresse postale et adresse mail
- Si salarié : 3 derniers bulletins de salaires et contrat de travail signé (ou attestation d'emploi de moins d'1 mois)
- Si non salarié : 2 derniers bilans, compte de résultat, kbis actualisé et carte professionnelle
- Si retraité : derniers bulletins de pension annuels et justificatif des caisses de retraite
- Dernier avis d'imposition
- 3 dernières quittances de loyer (si locataire) ou dernier avis de taxe foncière (si propriétaire)